



agression sur la voix public.

Par **canedo**, le **15/01/2011** à **13:43**

je suis en invalidité car j'ai une maladie orpheline et j'ai etait opéré de la tete jusqu'au bas du coup je souffre de douleurs neurologique depuis je suis sous morphine pour me soulagé un peu.Au mois de juillet j'ai etait agressé par mon voisin qui etait ivre et sa fille.j'etait parterre car sa fille m'avez attrappe par les cheveux et m'avez fait tombé elle ma griffé sur les bras j'en ai encore les cicatrice.il en a profite pour n'envoyé un gros coup de pied au niveau de la poitrine j'ai etait projeté la tete sur le sol et j'ai perdu connaissance.depuis mes douleurs se sont emplifié et j'ai encore un hémathome sur le sterum et mon medecin ma dit que j'en avait pour plusieurs mois car le coup a était très fort et 2cm plus bas c'était un coup mortelle.mon fils de 10 ans était présent avec ma fille de 16ans et depuis ils ont un suivie spycologique car cela les as traumatisaient car ils habite en face de nous.La police national et venu et ils ne se sont occuppé que de mon voisin qui avait donné un coup de tete sur la vitre de sa voiture quand il a vu que j'étais inconsciente et après il a accusé mon mari qui au moment des fait n'était pas présent.ils ne l'on meme pas fait soufflé dans le ballon les gens était outraien de leurs comportement. Ce n'ai pas la première fois que cela arrive le père et le fils avaient déjà frapper mon autre fille qi a l'époque avaient 16 ans et ils n'ont eu qu'un rappelle a la loi.J'ai était transporté au urgence par les pompiers et j'ai vu un medecin légiste mais on ne ma rien dit.j'ai porté plainte pour coup et blessure aggravés.La personne qui ma convoqué au poste de police ma dit que tous se qu'il allait arrivé c'est qu'on auraient une amende tous les deux.Ils y a d'autres plainte contre eux pour propoos rasiste envers leurs voisins de derrière.Ils s'en sont pris a leurs fille de 2 ans car elle pleurait et s'en sont pris a sa mère qui est enceinte.elle a meme était hospitalisé par la suite.Les propos était raciste est vulger.Ils y a t-il une justice?Car ils s'en sont toujours sortis s'en rien si des rappelle a la loie c'est tous.j'espere que vous pourrez m'aidé.

Par **Laure11**, le **15/01/2011** à **14:14**

Avez-vous eu un certificat médical indiquant vos blessures ?
Avez-vous eu une ITT, si oui de combien de jours ?

Par **canedo**, le **15/01/2011** à **14:58**

je ne sais pas le medecin légiste a pris des photo et a tous envoyer a la police .quand j'ai demandé s'il y avait un certificat médicale avec des jours ITT on ma répondu qu'il envoyé tous au parquet et que maintenant il ne donnait plus rien au victime, mais on n'a rien voulu me dire

de plus la police non plus.mais j'ai plusieurs certificats medicales celui que l'on ma donner au urgence et celui des medecins qui me suivent et qui suivent mes enfants.

Par **Claralea**, le **16/01/2011** à **00:08**

Avez vous pris un avocat, il pourrait suivre votre affaire de tres pres et vous aider dans vos demarches contre ce voisin ! Votre avocat saurait combien vous avez eu de jour d'ITT et vous pourriez attaquer votre voisin et demander des dommages et interet

Par **canedo**, le **16/01/2011** à **14:52**

merci.oui j'ai pris un avocat.il faudra que je lui demande.je vous remercie.